

Image not found or type unknown



Un avocat de la partie adverse vous insulte, que faire ?

Par **anternoz**, le **17/06/2008** à **12:34**

bonjour, que faire lorsqu'un avocat defendeur de la partie adverse argumente a l'aide d'insultes a votre encontre sa plaidoirie au tribunal de prud'hommes
Cela se transcrit aussi bien a l'oral que dans les conclusions remises...
Y a t il une action legale a entreprendre ?
je pense qu'un avocat a un "devoir de reserve" et ne doit pas faire d'une affaire contractuelle une affaire personnelle.
merci pour vos commentaires
bonne journee